

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE THONON-les-BAINS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**COMPTE RENDU
REUNION DU MARDI 9 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mardi neuf février, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué par lettre à domicile le deux février 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON, président du CCAS.

Etaient présents,

MM. les membres élus

M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, M. Jean DORCIER, Mme Véronique VULLIEZ, Mme Catherine PERRIN.

MM les membres nommés

M. Philippe ABRAHAM, Mme Johanne CHIEUX, Mme Mireille DUNOYER, Mme Brigitte RAMBAUT.

Mme Isabelle PLACE MARCOZ, invitée du Conseil d'Administration, Conseillère Municipale et Vice-Présidente à Thonon Agglomération en charge de la politique de la cohésion sociale.

Etaient absents excusés,

MM. les membres élus : Mme Sophie PARRA D'ANDERT

MM. les membres nommés : Mme Nicole GERARD

Pouvoir(s) : 1 pouvoir de Mme Nicole GERARD à Mme Catherine PERRIN.

Secrétaire de Séance

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

Le quorum est atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président donne lecture des décisions prises en vertu de l'article R123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui seront annexées au compte-rendu.

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'Administration.

En l'absence d'observations, le compte rendu du conseil d'administration du 22 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour transmis reste inchangé.

COMMANDE PUBLIQUE

1 : Fourniture de bureau et de papier d'impression : Groupement d'acheteurs Commune / Centre Communal d'Action Sociale / Thonon Agglomération/ Centre Intercommunal d'Action Sociale - Autorisation de signer la convention constitutive du groupement et le marché

VU l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Commande publique ;

Il convient de renouveler le marché de fournitures de bureau et de papier d'impression pour le bon fonctionnement des services municipaux et ceux du Centre Communal d'Action Sociale.

Afin de réaliser des économies d'échelle sur ces achats, il est proposé de constituer un groupement d'acheteurs entre la commune de Thonon-les-Bains et son Centre Communal d'Action Sociale, la Communauté d'Agglomération Thonon Agglomération et le Centre Intercommunal d'Action Sociale pour conclure un marché à bons de commande avec, pour chaque entité et sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1^{er} mai 2021), les montants minimum et maximum suivants :

Pour le Centre Communal d'Action Sociale :

- montant minimum : 4 000 euros hors taxes,
- montant maximum : 8 000 euros hors taxes.

Pour la Commune de Thonon Les Bains :

- montant minimum : 100 000 euros hors taxes,
- montant maximum : 160 000 euros hors taxes.

Pour la Communauté d'Agglomération Thonon Agglomération

- montant minimum : 100 000 euros hors taxes
- montant maximum : 220 000 euros hors taxes

Pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Thonon Agglomération

- montant minimum : 4 000 euros hors taxes
- montant maximum : 8 000 euros hors taxes

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

AUTORISER Madame la Vice-Présidente du CCAS à signer la convention constitutive du groupement d'acheteurs, ci-jointe, qui prévoit notamment que :

- la commune de Thonon-les-Bains assurera la coordination du groupement et se chargera de la procédure de passation du marché ;
- Monsieur le Maire de Thonon-les-Bains sera autorisé à signer le marché préalablement attribué par la Commission d'appel d'offres, puis à le notifier ;
- chaque entité s'assurera de l'exécution du marché pour ce qui le concerne ;
- la Commission d'appel d'offres compétente est celle de la commune de Thonon-les-Bains : elle attribuera le marché. Toutefois la Directrice des Ressources Internes de Thonon Agglomérations sera invitée à la réunion de la Commission d'Appel d'offres en raison de sa compétence dans la matière qui fait l'objet du marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de Séance, la signature de la convention constitutive du groupement d'acheteurs par Madame la Vice-Présidente du CCAS.

SECOURS

2- Aide financière M. A. a.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner la demande d'aide financière suivante établie par un travailleur social en faveur de :

- M. A. a. : demande de participation au règlement de frais de réparation de véhicule (devis de Gaud car system de 1 257.65€)

Plan de financement :

Conseil Départemental : 600€ (avis défavorable)
COFATE : 600€ (sursis à décision)
CCAS : 600,00 €
Reste à charge : 57,65€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de séance, un sursis à décision dans l'attente de la position de l'organisme en charge de la mesure de protection.

3 : Aide financière Mme B. m.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner la demande d'aide financière suivante établie par un travailleur social :

- Mme B.m. : demande de participation au règlement de frais de d'obsèques de son père (facture des pompes funèbres marbrerie Chablaisiennes de 4 340,76€)

Plan de financement :

Conseil Départemental : 500,00€ (accordé)
COFATE : 500,00€ (accordé)
CCAS : 500,00 €
Reste à charge : 2 840,76€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de séance, un sursis à décision dans l'attente d'éléments complémentaires sollicités auprès du travailleur social.

4 : Aide financière Mme B. m.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner la demande d'aide financière suivante établie par un travailleur social :

- Mme B. m. : demande de règlement d'une facture du service de repas livrés à domicile (facture de la Sodexo de 118,25€)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de séance, la prise en charge proposée ci-dessus (118,25€) à payer au créancier (Sodexo).

5 : Aide financière Mme D./P. s.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner la demande d'aide financière suivante établie par un travailleur social :

- Mme D/P. s. : demande de participation aux frais de réparation de véhicule (devis de Feu Vert de 1 047,32€)

Plan de financement :

Conseil Départemental : 198,42€ (accordé)

COFATE : 516,00€ (accordé)

Secours Catholique : 169,90

CCAS : 163,00 €

Reste à charge : 0€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de séance, une prise en charge à hauteur de 130€ (cent trente euros) à payer au créancier (Feu Vert).

6 : Aide financière Mme F. Y.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner la demande d'aide financière suivante établie par un travailleur social :

- Mme F. Y. : demande de participation à l'achat d'un réfrigérateur (devis de Darty de 629,99€)

Plan de financement :

Conseil Départemental : 400€

CCAS : 160,00 €

Reste à charge pour Mme : 69,69€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, adopte à l'unanimité des présents et pouvoir, sur proposition de Monsieur le Président de séance, un refus à la demande mentionnée.

Questions diverses :

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que Monsieur le Préfet a ré informé les collectivités de son souhait de voir proposer des services aux personnes atteintes de la Covid ou aux « cas contacts » afin de leur permettre de rester à leur domicile. Pour le CCAS, ces personnes peuvent bénéficier du service de repas livrés à domicile via le Cellule Covid de la Préfecture. Par ailleurs la Croix Rouge propose toujours de la livraison de courses et de médicaments à domicile via le dispositif « Croix Rouge chez vous » (09 70 28 30 00).

Concernant le projet de « Ressoucerie », Monsieur le Président au titre de Thonon Agglomération, souhaite connaître auprès des représentants des associations présentes d'éventuels besoins de locaux notamment en lien avec des espaces importants réfrigérés. Un site sur Anthy est pressenti pour y implanter les différentes associations impliquées sur le projet. Il est composé d'un espace de stockage, de réception et d'une partie technique.

Enfin, après lecture d'un courrier de remerciement d'un usager ayant bénéficié d'un panier gourmand en ce début d'année, il est proposé de faire un bilan de l'action au prochain Conseil d'Administration et d'étudier la mise en place d'un bulletin d'information trimestriel auprès du public senior.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Les prochains Conseils d'Administration envisagés,

- jeudi 4 mars 2021 à 18h00 (subventions)
- mercredi 21 avril 2021 à 18h00
- mercredi 26 mai 2021 à 18h00 (compte administratif)
- mercredi 7 juillet 2021 à 18h00
- mercredi 22 septembre 2021 à 18h00
- mercredi 27 octobre 2021 à 18h00 (BP budget annexe)
- mercredi 24 novembre 2021 à 18h00 (DOB)
- mercredi 22 décembre 2021 à 18h00 (BP principal)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Réunion du mardi 9 février 2021

Décisions prises par délégation du Conseil d'Administration au Président du C.C.A.S. en vertu de la délibération du 11 août 2020, par application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles

16 décembre 2020 : Renouvellement Election de Domicile en faveur de M. H K du 16/12/2020 au 15/12/2021

22 décembre 2020 : Election de Domicile en faveur de M. D M du 22/12/2020 au 12/12/2021

22 décembre 2020 : Election de Domicile en faveur de M. B A du 22/12/2020 au 12/12/2021

23 décembre 2020 : Election de Domicile en faveur de M. A D du 23/12/2020 au 22/12/2021

15 décembre 2020 : Aide alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de Mme B N

17 décembre 2020 : Aide alimentaire d'urgence de 75 € en faveur de Mme C S

23 décembre 2020 : Aide alimentaire d'urgence de 75 € en faveur de Mme D M

23 décembre 2020 : Aide alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de M. G K

8 janvier 2021 : Logements temporaires - Mme K née M N : avenant n°2 à la convention de mise à disposition d'un logement au Chante-Coq

13 janvier 2021 : Aide alimentaire d'urgence de 120 € en faveur de Mme B M

11 janvier 2021 : Refus Aide alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de M. F M

14 janvier 2021 : Bon de train de 118,20 € en faveur de Mlle R Y Y

15 janvier 2021 : Aide alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de Mme L F

15 janvier 2021 : Aide alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de Mme M F

15 janvier 2021 : Refus Aide alimentaire d'urgence de 75 € en faveur de Mme S F

13 janvier 2021 : Election de Domicile en faveur de M. B B du 13 janvier 2021 au 12 janvier 2022

13 janvier 2021 : Election de Domicile en faveur de M. G R du 13 janvier 2021
au 12 janvier 2022

13 janvier 2021 : Election de Domicile en faveur de M. S M du 13 janvier
2021 au 12 janvier 2022

13 janvier 2021 : Election de Domicile en faveur de M. P E du 13 janvier 2021 au
12 janvier 2022

13 janvier 2021 : Election de Domicile en faveur de M. C M du 13 janvier
2021 au 12 janvier 2022

15 janvier 2021 : Aide alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de M. B B

04 janvier 2021 : Résidence Autonomie « les Ursules »/ Résiliation du contrat de séjour du
logement n°101– Monsieur F D

19 janvier 2021 : Aide alimentaire d'urgence de 90 € en faveur de Mme E Z

26 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Madame D M avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Madame B Z avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Madame C A avec une participation mensuelle de 52.90 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Madame D M avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur E O avec une participation mensuelle de 52.90 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur H T avec une participation mensuelle de 79.20 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur J A avec une participation mensuelle de 37.30 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur K A avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur K M avec une participation mensuelle de 52.90 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur L L avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de
Monsieur L M avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Madame L D avec une participation mensuelle de 52.90 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur M M avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur L M S A avec une participation mensuelle de 79.20 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur R E avec une participation mensuelle de 37.30 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur S M avec une participation mensuelle de 37.30 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Madame S F avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Madame T M avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur Y T avec une participation mensuelle de 25.10 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur T A avec une participation mensuelle de 37.30 €

22 janvier 2021 : Renouvellement 2021 du contrat mutuelle santé communal en faveur de Monsieur Z A avec une participation mensuelle de 37.30€

21 janvier 2021 : Résidence Autonomie « les Ursules » / Résiliation du contrat de séjour du logement n°305 – Madame R F

20 janvier 2021 : Election de domicile en faveur de M. R M du 20/01/2021 au 19/01/2021

20 janvier 2021 : Election de domicile en faveur de M. T G du 20/01/2021 au 19/01/2021

22 janvier 2021 : Résidence Autonomie « les Ursules » / Résiliation du contrat de séjour du logement n°205 – Madame F M

25 janvier 2021 : Bon d'essence de 30 € en faveur de M. R M

26 janvier 2021 : Logements temporaires / Fin de convention de mise à disposition logement n°4 au 8 rue Chante Coq – Madame K N

28 janvier 2021 : Logements temporaires - Mme F D O I : avenant n°2 à la convention de mise à disposition d'un logement au Chante-Coq

27 janvier 2021 : Bon alimentaire d'urgence de 25 € en faveur de Mme D B

28 janvier 2021 : Bon alimentaire d'urgence de 45 € en faveur de Mme M N E
H

27 janvier 2021 : Election de domicile en faveur de M. B B du
27/01/2021 au 26/01/2022

SYNTHESE :

	Nombre d'aides accordées	Montant accordé	Nombre d'aides refusées
Bons alimentaires	11	655€	2
Tickets de car			
Billets de train	1	118,20€	
Bon de carburant	1	30€	
Délégation de paiement			

Elections de domicile		
Acceptées	Refusées	Résiliées
12	0	0